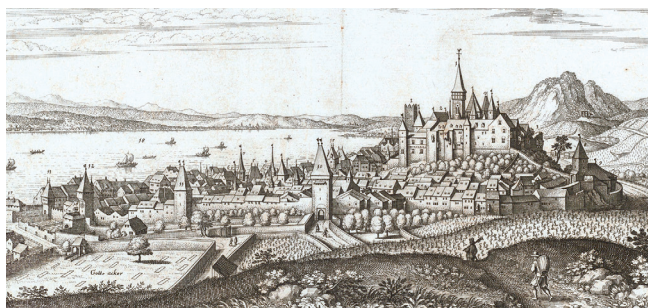


**M^a
hⁿN**
Ville de Neuchâtel

découvrir

Musée d'art et d'histoire



CULTURE
KULTURĚ
KULTURA
CULTURA
ΠΟΛΙΤΙΣΜΟΣ
فرهنگ
KÜLTÜR
ثقافة

Πολιτισμός



UN AUTRE REGARD SUR LES MUSÉES

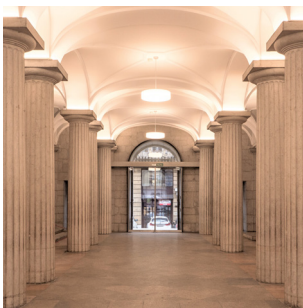
 **ne.ch**
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

 **VILLE DE**
Neuchâtel

« Neuchâtel : une Histoire millénaire »



Le Musée d'art et d'histoire



Le péristyle de l'Hôtel de Ville



Le Château de Neuchâtel

LES MOTS UTILES

Commune (la)_nom (p4)

En Suisse, la commune est la plus petite forme de gouvernement local.

Dicastère (un)_nom (p4)

Dans une commune suisse, chaque conseiller ou conseillère communal-e est responsable d'un dicastère, composé de services.

Diète fédérale _nom (p3)

On appelle Diète fédérale, jusqu'en 1848, les assemblées des députés des cantons.

Effondrement (un)_nom (p3)

Chute, fin brutale.

Emblématique _adjectif (p3)

Le plus représentatif.

Enceinte (une)_nom (p3)

Ce qui entoure un espace en le fermant pour en défendre l'accès.

Fortification (une)_nom (p3)

Ensemble de constructions qui protègent un château ou une ville. (Rempart, muraille, tour, donjon, etc..).

Funéraire _adjectif (p3)

Monument funéraire : une sépulture, un caveau, une tombe.

Insurrection (une)_nom (p3)

Soulèvement armé ou une révolte contre le pouvoir en place.

Jouxter _verbe (p3)

Se trouver tout près de, être à côté de.

Maréchal _nom (p3)

Officier général qui possède la plus haute distinction militaire.

Préhistoire (la)_nom propre (p3)

Période de l'histoire humaine qui a précédé l'apparition de l'écriture. Ses débuts sont situés il y a environ 3 millions d'années avec l'apparition des premiers hommes préhistoriques.

Réforme (la)_nom (p3)

Au 16^e siècle, l'Occident chrétien se divise entre catholiques, tenants de l'ancienne foi, et protestants, adeptes de la Réforme de l'Eglise. La Suisse fut pendant plusieurs décennies l'un des centres de ce mouvement de Réforme.

Rive (une)_nom (p3)

Bande de terre bordant un fleuve ou un lac.

Vestige (un)_nom (p3)

Marque, trace du passé.

**Neuchâtel, une Histoire millénaire !**

Des *vestiges* montrent que la région de Neuchâtel et les *rives* du lac étaient déjà occupées à la *Préhistoire*. Mais le nom de Neuchâtel n'apparaît qu'en 1011.

Novum Castellum

Le nom de Neuchâtel vient du latin Novum Castellum (nouveau château). Il fait référence au château construit sur les hauteurs de la ville et situé au sein d'une *fortification*. En 1011, le château est offert par Rodolphe III de Bourgogne (993-1032) à son épouse, Ermengarde. C'est sur cet acte de donation que le nom de Neuchâtel apparaît pour la première fois.

1033-1395 La maison de Neuchâtel

À la mort de Rodolphe III de Bourgogne, les Fenis, une famille issue de la petite noblesse, prennent possession du château de Neuchâtel. Ils s'approprient le nom du lieu et créent la maison de Neuchâtel.

Le comte Louis de Neuchâtel est le représentant le plus *emblématique* de cette famille. Il a fait construire, en 1372, un monument *funéraire* familial, « le cénotaphe », dans l'*enceinte* de la Collégiale (édifice religieux) qui *jouxt*e le Château.

1395-1707 Maison Fribourg-en-Brisgau, margraves de Hochberg et maison Orléans-Longueville

À la fin du 14^{ème} siècle, le Comté de Neuchâtel passe par mariage à la Maison de Fribourg-en-Brisgau (1395-1458) puis aux margraves de Hochberg (1458-1504) avant de passer, par mariage, à la Maison d'Orléans-Longueville (1504-1707).

1530 Adoption de la Réforme à Neuchâtel.**1707-1848 Neuchâtel, propriété du Roi de Prusse sous les Hohenzollern**

À la mort, en 1707, de Marie de Nemours, princesse de Neuchâtel, (qui est sans héritiers directs), les Bourgeois décident de se choisir comme nouveau prince, le roi de Prusse, Frédéric 1^{er}.

En 1806, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III cède la principauté de Neuchâtel à la France contre la région de Hanovre. Napoléon 1^{er} nomme sur le trône de Neuchâtel, un de ses plus fidèles *maréchaux*, Alexandre Berthier. Après l'*effondrement* de l'Empire napoléonien, les grandes puissances, réunies en congrès à Vienne pour réorganiser l'Europe redonnent Neuchâtel au roi de Prusse.

Le 12 septembre 1814, la *Diète fédérale* réunie à Zürich admet la Principauté de Neuchâtel dans la Confédération suisse, comme 21^{ème} canton, en même temps que les cantons du Valais (20^{ème}) et de Genève (22^{ème}).

Le 1^{er} mars 1848 La révolution neuchâteloise

En 1848, une *insurrection* éclate dans les Montagnes neuchâteloises et le Val-de-Travers. Des centaines de personnes menées par Fritz Courvoisier (1799-1854) se dirigent vers Neuchâtel. Elles s'emparent du Château et proclament la République. Le pouvoir monarchique est remplacé par un gouvernement provisoire sous l'autorité d'Alexis-Marie Piaget.

Le 30 avril 1848. Les Neuchâtelois votent la première Constitution républicaine (les femmes n'auront le droit de vote dans le canton qu'en 1959).



La ville de Neuchâtel

La ville de Neuchâtel est gouvernée par un Conseil communal (exécutif) depuis 1888. Le Conseil général est l'organe législatif. Les autorités de la ville siègent à l'Hôtel de Ville.

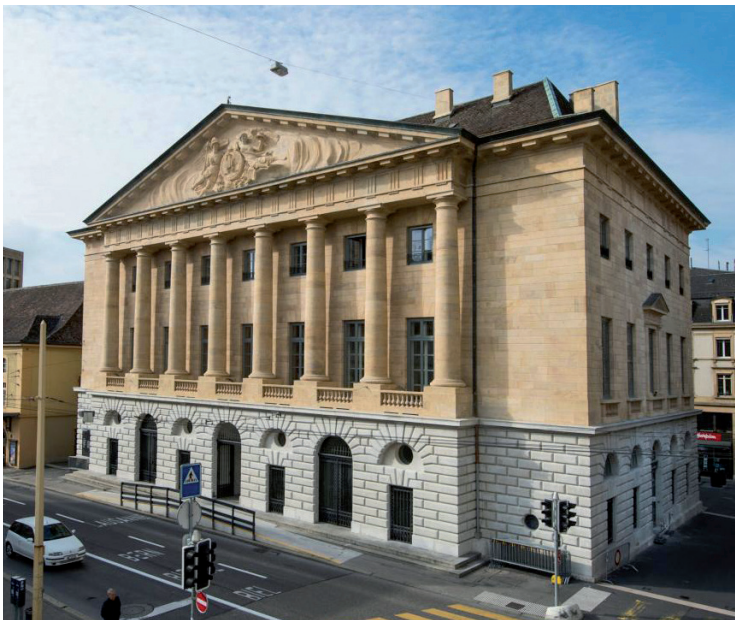
De 1888 à 2004, les membres du Conseil communal étaient élus au système majoritaire par le Conseil général. Depuis 2004, le pouvoir exécutif est exercé par cinq membres, élu-e-s pour quatre ans, au suffrage universel.

Chaque conseiller communal et/ou conseillère communale est responsable d'un *dicastère*, composé de services. La présidence du Conseil change tous les ans, selon un tournus entre ses membres.



Aquarelle de Frédéric-William Moritz
La rivière du Seyon vers 1830

En 2021, la ville de Neuchâtel s'agrandit, fusionnant avec les *communes* de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin. Elle compte désormais 45'000 habitant-e-s et devient la ville la plus peuplée du canton.



L'Hôtel de Ville de Neuchâtel est situé au cœur de la ville. Il a été réalisé au 18^{ème} siècle, d'après les plans de l'architecte français Pierre-Adrien Pâris. Il est, depuis son origine, le siège des autorités législatives et exécutives communales. Sa construction a pu être financée grâce au legs de David de Pury, banquier et négociant neuchâtelois.

Un passé qui fait débat

Au 18^{ème} siècle, des Neuchâtelois, comme David de Pury ou Jacques-Louis de Pourtalès, se sont enrichis grâce au commerce international: bois précieux, diamants, indiennes, etc. Aujourd'hui, on s'interroge sur l'origine de ces fortunes et les activités commerciales en lien avec la traite négrière et l'esclavage.

La Ville de Neuchâtel a mis en place, en 2021, un plan d'action afin de faire connaître l'histoire coloniale de Neuchâtel et lutter activement contre les discriminations.



Neuchâtel une ville, un État, un canton suisse



Neuchâtel, capitale du canton de Neuchâtel

Neuchâtel est la capitale du canton de Neuchâtel. C'est dans cette ville que siègent le Conseil d'État (pouvoir exécutif) et le Grand Conseil (pouvoir législatif).

Représentation du canton de Neuchâtel au niveau fédéral

Le canton de Neuchâtel est représenté au Parlement fédéral, au Conseil des États et au Conseil National.

Le Parlement fédéral est composé de deux chambres :

- Le Conseil des États est la Chambre haute du Parlement fédéral. Elle est composée des 46 représentant-e-s des cantons. Le canton de Neuchâtel y a deux représentant-e-s.
- Le Conseil national est la Chambre basse du Parlement. Elle représente le peuple. Neuchâtel y délègue quatre représentant-e-s.

Le saviez-vous ?

Depuis 1848, quatre conseillers fédéraux (membres du gouvernement suisse) sont originaires de la Ville de Neuchâtel.

Eugène Borel (Conseiller fédéral de 1873-1875)

Né à Neuchâtel en 1835 et décédé en 1892, Eugène Borel, homme politique et avocat, est le premier Conseiller fédéral issu du canton de Neuchâtel. Il participe à la création de l'Union générale des postes et devient son premier directeur.

Louis Perrier (Conseiller fédéral de 1912-1913)

Né à Neuchâtel en 1849 et décédé en 1913, Louis Perrier est diplômé de l'École polytechnique fédérale de Zürich. Architecte, il participe notamment à la construction de l'Université de Neuchâtel et à celle du tramway entre Neuchâtel et

Boudry. Il a été Conseiller général de la Ville de Neuchâtel (1888-1891 et 1894-1903).



Max Petitpierre (Conseiller fédéral de 1945-1961)

Né en 1899 à Neuchâtel et décédé en 1994, Max Petitpierre est un avocat et homme politique. En 1932 il a été nommé professeur extraordinaire de droit privé et procédure civile à l'Université de Neuchâtel, puis doyen de la faculté de droit en 1939. Député au Grand Conseil neuchâtelois, il a été aussi Conseiller général de la Ville de Neuchâtel.

En 1942, il est élu au Conseil des États où il représente le canton de Neuchâtel jusqu'en 1945, année où il est élu au Conseil fédéral. Conseiller fédéral jusqu'en 1961, Max Petitpierre a marqué la politique étrangère de la Suisse, notamment, en reconnaissant la République populaire de Chine dès 1950 et en appuyant la création de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

Didier Burkhalter (Conseiller fédéral de 2009-2017)

Né en 1960, Didier Burkhalter fait des études universitaires en économie politique à l'Université de Neuchâtel. De 1991 à 2005, il est membre du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel. Il est également député au Grand Conseil neuchâtelois de 1990 à 2001, Conseiller national entre 2003 et 2007 puis Conseiller aux États de 2007 à 2009 avant d'être élu au Conseil fédéral en 2009, où il siège jusqu'en 2017.



Aujourd'hui Neuchâtel, c'est...



L'horlogerie



Microcity



Neuchâtel International Fantastic Film Festival



Le château de Neuchâtel



Le théâtre du Passage



Centre suisse
d'électronique
et de microtechnique



Les technologies de pointe



La place des Halles



L'Université de Neuchâtel



Festi'neuch



La Fête des vendanges

... et plein d'autres choses encore !

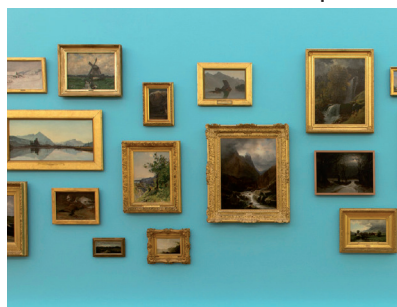
Neuchâtel : une histoire millénaire



Du 7 janvier 2011 au 7 septembre 2020, le MahN a proposé l'exposition « Neuchâtel: une histoire millénaire ». Elle a présenté l'histoire de Neuchâtel, à travers une sélection d'objets, d'images, de films, de bornes interactives et de jeux.

Le visiteur était invité à remonter le temps en suivant un cheminement thématique consacré à:

l'histoire de la ville et du pays de Neuchâtel, du Moyen âge à nos jours;
à sa place en Suisse et en Europe;
à son rôle culturel et économique.



Reliez les mots à leur définition:

La pierre jaune d'Hauterive
Les indiennes
La Fête des vendanges

-
-
-
- Toile peinte imprimée, produit phare d'exportation au 18^{ème} siècle.
- Fête annuelle qui commémore à Neuchâtel, la récolte du raisin.
- Matériau qui a permis la construction de nombreux bâtiments en ville de Neuchâtel. Ce matériau s'est formé il y a 135 millions d'années, lorsque Neuchâtel était recouverte d'une mer.

M^a_hN

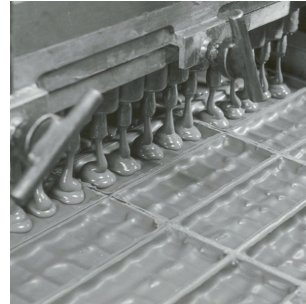
Neuchâtel :
une histoire millénaire



Neuchâtel et le monde : un commerce international



Le quartier de Serrières



La fabrication du chocolat



Les ouvriers de Suchard

Le commerce international a joué un rôle important dans le développement économique de Neuchâtel. Des produits et des denrées comme le sucre, le café et les fèves de cacao sont importés. Des industries voient le jour. En 1826, Philippe Suchard installe plusieurs machines à broyer le cacao à Serrières. C'est le début de la production industrielle du chocolat.

Citez deux produits importés et nécessaires à la fabrication du chocolat.



La statue de David de Pury

Des Neuchâtelois se sont enrichis dans le négoce international au 18^{ème} siècle. Aujourd'hui, on s'interroge sur l'origine de ces fortunes et leur lien avec la traite négrière et l'esclavage.

Qui sont ces deux Neuchâtelois ?

- Sur la photo, il est assis sur un fauteuil. Sa statue se situe au centre-ville de Neuchâtel.
- Il a donné son nom à l'un des hôpitaux de la ville.



M^a_hN

le temps des révolutions

Neuchâtel : une histoire millénaire

En 1848, des mouvements éclatent en Europe pour mettre fin à la monarchie absolue (régime absolutiste où le roi concentre, entre ses mains, tous les pouvoirs et gouverne sans aucun contrôle). C'est le Printemps des Peuples. Dans la nuit du 29 février au 1^{er} mars, Ami Girard et Fritz Courvoisier décident de marcher sur Neuchâtel avec deux cents personnes, pour instaurer la République.

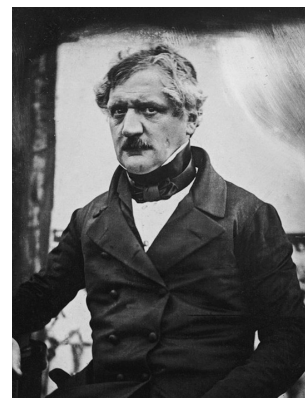
Ami Girard (1819-1900) est avocat et notaire. Il fait aussi une carrière militaire. C'est lui qui convainc Fritz Courvoisier à marcher sur la ville de Neuchâtel, siège du gouvernement royaliste. Il participe à l'élaboration de la 1^{ère} Constitution républicaine neuchâteloise. Il est élu, par la suite, député au Grand Conseil et conseiller d'État.

Fritz Courvoisier (1799-1854) est horloger. Il est considéré comme le chef militaire de la Révolution du 1^{er} mars 1848 qui a mis fin à la souveraineté prussienne sur la Principauté de Neuchâtel.

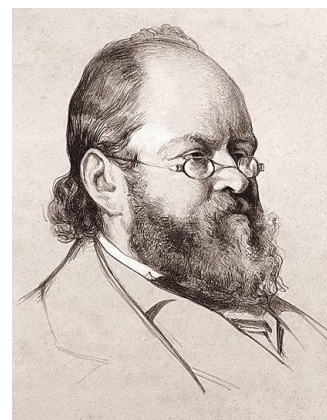
Alexis-Marie Piaget est avocat à La Chaux-de-Fonds. Il préside le gouvernement provisoire issu de la Révolution du 1^{er} mars. Par la suite, il est élu dans une assemblée chargée d'écrire la Constitution. Il est considéré comme l'un de ses principaux auteurs.



Ami Girard



Fritz Courvoisier



Alexis-Marie Piaget



Neuchâtel : une histoire millénaire

L'indépendance de Neuchâtel

En quelle année a eu lieu la Révolution neuchâteloise ?

1815

1848

Répondez par vrai ou faux :

En 1848, des mouvements insurrectionnels éclatent un peu partout en Europe pour mettre fin aux régimes absolutistes, notamment en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, en Italie et en France ?

vrai

faux



On appelle ces mouvements, le Printemps des Peuples ?



Le 30 avril 1848, le peuple neuchâtelois vote la première constitution républicaine ?



Alexis-Marie Piaget

En 1848, Alexis-Marie Piaget a présidé le gouvernement provisoire issu de la Révolution du 1^{er} mars.



Il a été élu à l'Assemblée constituante.



Il est l'un des auteurs principaux de la Constitution neuchâteloise de 1848.



Il a été président du Conseil d'État, le Gouvernement cantonal neuchâtelois, de 1848 à 1860.



Fritz Courvoisier

Fritz Courvoisier était horloger.



Il a mené l'insurrection qui a mis fin à la domination prussienne à Neuchâtel.



Il existe un lycée Fritz Courvoisier en ville de Neuchâtel.



Neuchâtel : une histoire millénaire



L'original de la statue de la justice au MAHN

Le 18^{ème} siècle est la période où les arts et les grandes idées philosophiques des Lumières fleurissent à Neuchâtel. Les concepts de liberté et d'égalité prennent tout leur sens.

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), l'un des grands philosophes des Lumières, s'est beaucoup intéressé à la question de la justice.

Il écrit à ce sujet *: *“Le premier et le plus grand intérêt public est toujours la justice. Tous veulent que les conditions soient égales pour tous, et la justice n'est que cette égalité. Le citoyen ne veut que les lois et que l'observation des lois.(...)”*

Chez les chefs, c'est tout autre chose, (...) S'ils veulent des lois, ce n'est pas pour leur obéir, c'est pour en être les arbitres. Ils veulent des lois pour se mettre à leur place et pour se faire craindre en leur nom”.

*Jean-Jacques Rousseau, Lettres écrites de la montagne, Neuvième lettre, (1764) ; édition Gallimard ; Bibliothèque de la Pléiade ; page 891

La statue de la justice est dotée de trois attributs (objets) principaux.

Reliez aux phrases ci-dessous, les trois attributs: yeux bandés, épée, balance.



•

•

La justice pèse tous les éléments avant de prendre une décision juste et équilibrée.



•

•

La justice se bande les yeux car elle ne veut pas juger selon l'apparence des hommes et des femmes.



•

•

Les coupables sont punis.



Les Lumières

Le siècle des Lumières est la période du 18^{ème} siècle, caractérisée par un grand développement intellectuel et culturel en Europe.

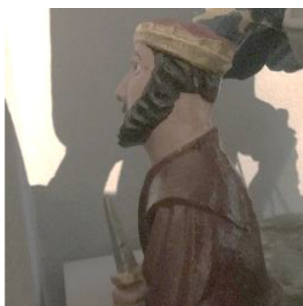
C'est le siècle des philosophes qui combattent l'obscurantisme. Ils veulent éclairer l'esprit des hommes et des femmes et les délivrer de l'ignorance. Ils remettent en question les croyances et les valeurs traditionnelles sur la religion, la monarchie absolue, l'éducation et les sciences.

Neuchâtel : une histoire millénaire

La fontaine de la Justice

Placée au croisement de la rue de l'Hôpital et de la Grand-Rue, la fontaine de la Justice reproduit une figure familière, que l'on retrouve dans d'autres villes et villages en Suisse.

De part et d'autre de la fontaine de la Justice, regroupés par deux, figurent quatre bustes représentant quatre formes de pouvoir temporel.



La monarchie est représentée par l'empereur, qui se distingue par sa couronne et son épée.



La république est figurée par un magistrat.



L'*autocratie** est désignée par le Grand Turc, identifiable à son turban, ses moustaches et son cimenterre.



La *théocratie*** est évoquée par le pape, que l'on reconnaît à sa tiare dorée et blanche.

La statue, réalisée entre 1545 et 1547, a été renversée accidentellement par une grue en 1991. Brisée en plus de 250 morceaux, elle a été remplacée en 1997 par une copie fidèle. L'original se trouve au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Les quatre images ci-dessus correspondent à l'exemplaire du musée. Sur la fontaine située en ville, le magistrat arbore les couleurs de la ville de Neuchâtel.

*Autocratie : système politique dans lequel le pouvoir est détenu par un seul homme, qui l'exerce en maître absolu.

**Théocratie : forme de gouvernement dans laquelle l'autorité est d'essence divine et/ ou le clergé exerce le pouvoir.

M^a_hN

Neuchâtel :
une histoire millénaire

Neuchâtel et la vie religieuse

En 1530, les Bourgeois de Neuchâtel se rallient à la Réforme protestante. Dans le quartier de Serrières, l'humaniste Pierre Olivétan imprime la première Bible en français.

La musique, la danse, le chant, les jeux, participer à des fêtes païennes... sont interdits. Les établissements religieux sont vidés de leur images.

Pendant la Réforme, de nombreuses activités sont interdites à Neuchâtel. Mettez une croix à côté de chaque activité interdite

Jouer du tambourin et du fifre

Lire la Bible

Jouer

Chanter des textes profanes*

Prier

Participer à des fêtes

Rouler à bicyclette

Danser

Vénérer des images religieuses

Suivre ou organiser un culte catholique

*Qui ne présentent pas un caractère religieux.

Les Huguenots

Les Huguenots sont des protestant-e-s du Royaume de France. Suite aux persécutions que ces personnes subissent, nombre d'entre elles se réfugient en Suisse. À la fin du 17^{ème} siècle, 20'000 protestant-e-s viennent à Neuchâtel.

De là, beaucoup d'entre eux/elles émigreront vers l'Allemagne.

Nombre d'entreprises dans l'horlogerie, l'indiennage ou la chocolaterie ont été créées par des Huguenots, à l'instar des Suchard.



Vue de Neuchâtel depuis l'est, 1642. Gravure de Matthaeus Merian

Neuchâtel : une histoire millénaire

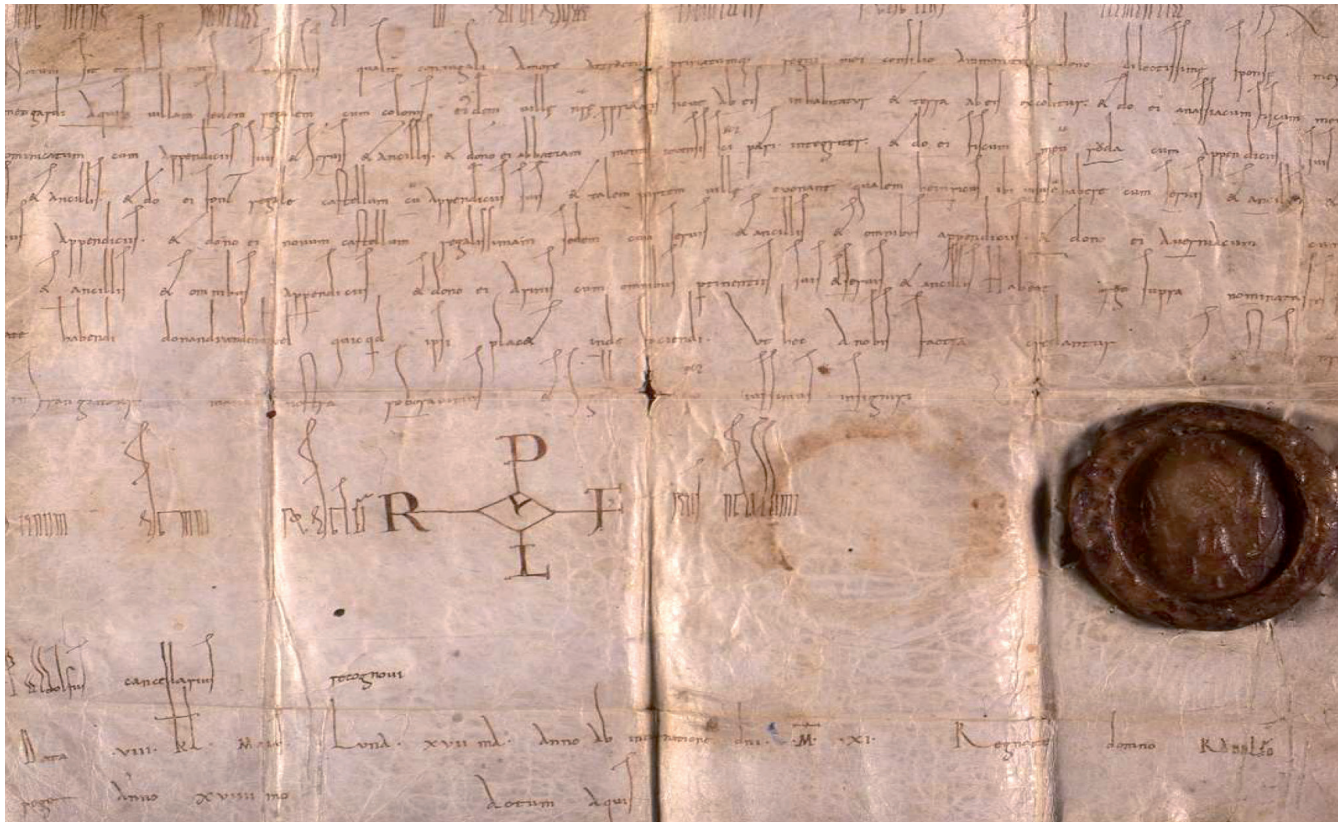
Neuchâtel et son « acropole » : de la résidence fortifiée au siège d'un comté

On trouve, pour la première fois, la mention écrite de NEUCHÂTEL sur l'acte de donation ci-dessous. Des domaines royaux, dont celui de Neuchâtel, sont légués par Rodolphe III de Bourgogne, à son épouse, Ermengarde.

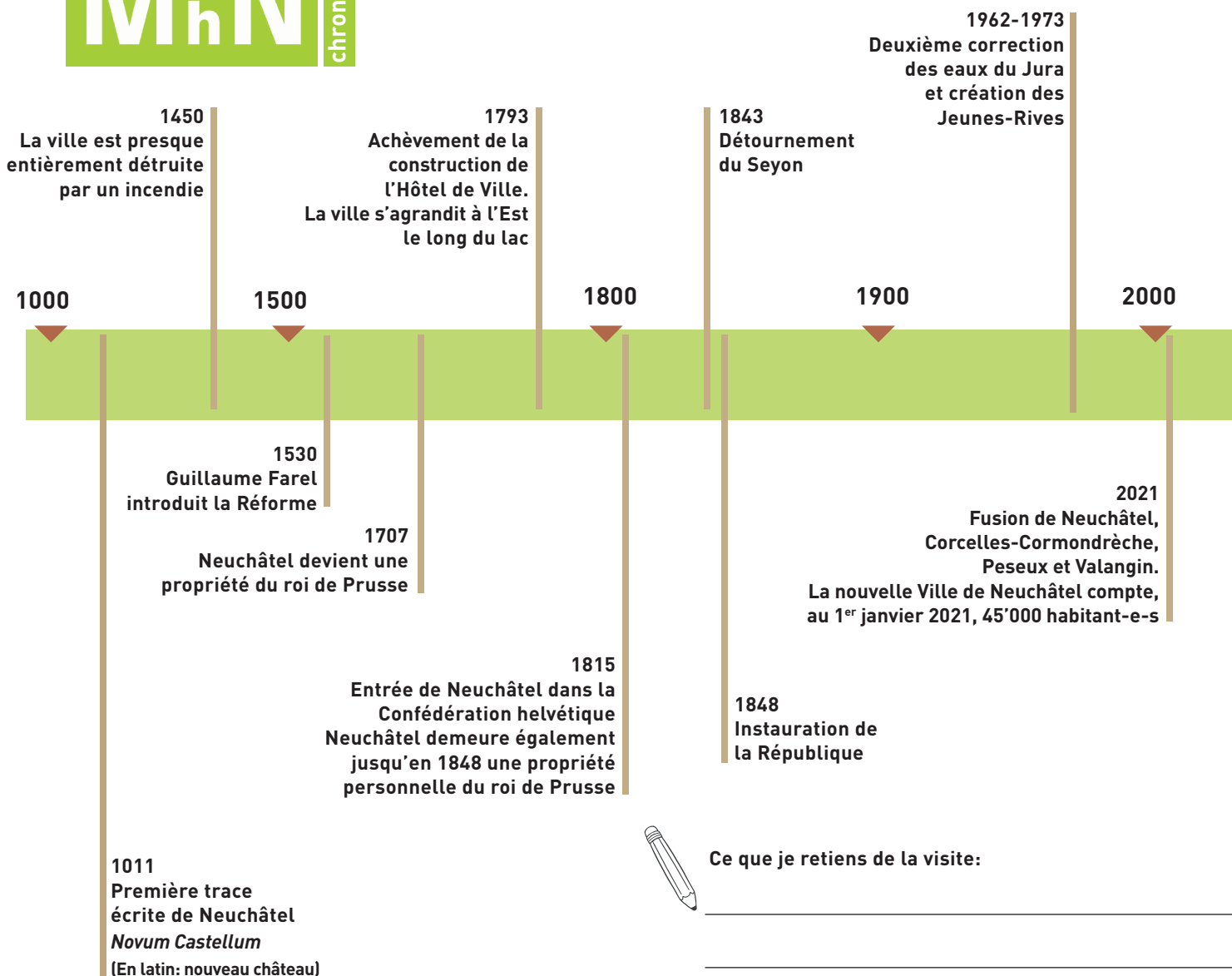


De quand date cet acte ? _____

Entourez le monogramme* du roi

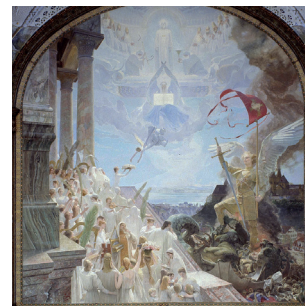


* Un monogramme est un emblème qui réunit plusieurs lettres en un seul dessin.



M_ahN

informations



■ Adresse

Esplanade Léopold-Robert 1
2000 Neuchâtel

■ Ouverture

Du mardi au dimanche : 11h - 18h
Tél. +41 (0)32 717 79 20

■ Informations pratiques

www.mahn.ch - mahn@ne.ch



PLURALITÉ

OUVERTURE À LA DIVERSITÉ ET PARTICIPATION CULTURELLE

Permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture, favoriser la participation culturelle et sociale, tels sont les objectifs prioritaires, à la fois de la politique culturelle et de la politique d'intégration interculturelle du canton de Neuchâtel. Dans cet esprit, le service de la cohésion multiculturelle s'est associé aux institutions culturelles pour proposer un concept de visite commentée bilingue afin de permettre à toutes personnes non francophones nouvellement installées dans le canton de Neuchâtel, de :

- Prendre conscience de son environnement culturel et de se l'approprier ;
- Développer sa propre identité, tout en contribuant à l'enrichissement de la diversité culturelle de la société.

Cette démarche initiée en 2020 à Neuchâtel, en partenariat avec le service communal de la cohésion sociale et le service de la médiation culturelle, participe de l'engagement commun de l'État et de la Ville de Neuchâtel, en faveur d'une société inclusive, qui tend vers l'égalité dignité et le bien-être pour tous.

INCLUSION

Service de la cohésion multiculturelle
Place de la Gare 6
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. +41 (0)32 889 74 42
Fax +41 (0)32 722 04 04
cosm@ne.ch

COHÉSION